



ASSURANCES I.A.R.D.

Dion Durrell propose une gamme étoffée de services-conseils en assurances I.A.R.D. à une clientèle de professionnels des secteurs juridique et médical ainsi qu'à de grands noms de l'industrie des assurances. Notre expertise couvre les domaines suivants :

Responsabilité professionnelle

Depuis plus de 20 ans, des membres de professions médicale et juridique, entre autres, sollicitent en toute confiance les conseils de Dion Durrell en matière d'assurance responsabilité civile professionnelle et d'assurance contre la faute professionnelle. À cette clientèle spécialisée, nous offrons notre expertise en ce qui touche l'établissement du niveau de prime, les provisions mathématiques, l'évaluation du risque lié à la responsabilité, la négociation ou l'évaluation de programmes d'assurance ou de réassurance, ainsi que la conception de produits.

Nous élaborons des solutions pour les clients qui ne trouvent pas réponse à leurs besoins sur le marché traditionnel de l'assurance. Les analyses quantitatives que nous effectuons nous permettent de proposer des solutions adaptées spécifiquement aux besoins du client. Dans la plupart de nos mandats, nous continuons à offrir à nos clients des services actuariels à long terme.

Services-conseils à l'intention des compagnies d'assurance/de réassurance

Les assureurs et réassureurs consultent les spécialistes de Dion Durrell sur les différents aspects de leurs activités (évaluation des provisions mathématiques, exigences en capital, évaluation du transfert de risques, examen dynamique de la suffisance du capital, analyse de prix, conception de produits, etc.). Lorsque requis, nous pouvons même préparer les documents et rapports exigés et les déposer auprès des organismes de réglementation, des vérificateurs externes et des membres de la direction de l'assureur. Nous avons une expertise dans tous les secteurs de l'assurance, y compris ceux de l'automobile, l'habitation, la responsabilité civile, la responsabilité professionnelle et le voyage.

Dion Durrell agit comme actuaire désigné auprès d'un nombre important d'assureurs et de réassureurs. À ce titre, nous conseillons nos clients relativement à la plupart de leurs développements stratégiques.

Nous offrons les services suivants à l'examen externe :

- l'examen par un spécialiste en actuariat pour satisfaire aux exigences de la note d'orientation n° 43 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés; et
- l'examen externe (Revue par un pair) portant sur les travaux et les rapports de l'actuaire désigné pour satisfaire aux exigences énoncées par le Bureau du Surintendant des Institutions Financières – Canada (« BSIF ») dans sa Ligne directrice E-15.

Services-conseils relatifs aux programmes d'assurance collective automobile et habitation

Dion Durrell connaît l'assurance collective à tous les points de vue. En effet, nous offrons des services de consultation et de gestion de programmes à d'importants régimes collectifs d'assurance automobile et habitation du Canada. Plusieurs associations, sociétés et syndicats les plus importants au pays font partie de notre clientèle.

Nous pouvons aider nos clients à négocier des ententes avec des assureurs, évaluer la rentabilité de leurs programmes et en communiquer les résultats, examiner des modalités de stabilisation des taux de prime ou d'entente de partage des profits, évaluer le barème actuel de taux de prime et les propositions de changements au taux de prime, etc. En fait, de nombreux clients nous confient tous les aspects de la gestion de leurs programmes afin de s'assurer que ceux-ci répondent aux besoins de tous les intervenants en présence